

Hier

Patrice se sentait
stagner dans
son métier.





Aujourd'hui

il suit une formation
prise en charge
par son entreprise.



Demain

il gagnera en expertise
technique pour
relancer sa carrière .



Salariés d'une entreprise
de moins de **11 personnes**
ou employés à domicile ?



comme Patrice

VOTEZ

pour le syndicat
qui fera valoir vos droits

DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2024

par courrier ou en ligne sur
election-tpe.travail.gouv.fr

